

COMMUNE DU THEIL DE BRETAGNE

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2015

1) Vente de la boulangerie : accord définitif.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la vente de la boulangerie et son logement à M. et Mme Ollivier, demande le remboursement anticipé du prêt qui avait été conclu lors de l'opération acquisition-réhabilitation, s'engage à rembourser la tva perçue pour les travaux de la partie professionnelle (au prorata du temps passé).

2) Aménagement d'un plateau sportif : choix du fournisseur et de l'entreprise chargée du terrassement.

Sur proposition de la commission "plateau sportif" et après présentation du projet aux riverains, le Conseil Municipal à l'unanimité retient les propositions suivantes :

- pour le plateau sportif : entreprise SDU pour un montant de 42 948 € ht, soit 51 537.60 € ttc
- pour le terrassement, d'après le cahier des charges établi : entreprise Nupied pour un montant de 29 995 € ht, soit 35 994 € ttc
- pour l'achat de tables et bancs : entreprise Lacroix Signalisation pour 2 716.96 € ht, soit 3 260.35 € ttc.

Et sollicite une subvention au titre du Contrat de territoire (au taux de 24.8 % sur le montant ht) pour cette opération qui s'élève au total à 75 659.96 € ht, soit 90 791.95 € ttc.

3) Bâtiments : approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée des Etablissements recevant du public.

Suite au diagnostic réalisé le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'agenda d'accessibilité établi par la commission d'urbanisme reprenant les actions à mettre en œuvre, le calendrier établi sur deux périodes de 3 ans (2016 à 2021) et le montant total des travaux estimé à 157 250 € ht, à adresser à la Préfecture avant le 27 septembre 2015.

4) Bâtiments : mission de contrôle, travaux, acquisition mobilier/matériel.

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité les propositions suivantes :

- Pour la maintenance (contrôle et entretien) des appareils du restaurant scolaire : entreprise MCBP35 à La Guerche de Bretagne pour un montant de 319 € ht soit 382.80 € ttc.
- Pour des travaux de mise aux normes électriques pour la mairie et la bibliothèque : entreprise Lebeau du Theil de Bretagne pour 407.59 € ht soit 489.11 € ttc.
- Pour la mise aux normes du raccordement gaz au restaurant scolaire : entreprise Masson de Retiers pour 535.34 € ht soit 642.41 € ttc.
- Pour le remplacement d'un volet roulant à la salle communale : entreprise Bottier d'Arbrissel pour 998.60 € ht soit 1 198.32 € ttc.
- Pour l'acquisition de banquettes à la garderie, l'UGAP pour 270.98 € ht soit 325.18 € ttc
- Pour l'acquisition de tapis à l'école publique et la garderie : Intersports pour 422.94 € ht soit 507.53 € ttc.

5) Droit de préemption urbain : examen d'une déclaration d'intention d'aliéner.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter la vente de la propriété située 11 Allée des Tilleuls.

6) Urbanisme : PPM, Assistance à maîtrise d'ouvrage : convention pour réunions supplémentaires :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de conclure une nouvelle convention avec le Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré pour des réunions supplémentaires, sur la base de 4 demi-journées au prix unitaire de 320 € ht.

7) Aménagement rue des Acacias et rue des Perrières : approbation du dossier et lancement de la consultation :

Suite à la présentation du plan et aux différentes questions soulevées, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le dossier présenté.

.../...

.../...

8) Aménagement des abords du cimetière : présentation des devis :

Sur proposition de la commission "Cadre de vie", le Conseil Municipal à l'unanimité retient les propositions suivantes :

- pour le terrassement l'entreprise Heudes de Sainte-Colombe pour 2 114 € ht soit 2 536.80 € ttc,
- pour les plantations, le CAT Notre Avenir de Bain de Bretagne pour 405.50 € ht soit 446.05 € ttc.
- pour le paillage, le montant est estimé à 250 € ht.

9) Illuminations de Noël dans le centre-bourg : présentation des devis :

Sur proposition de la commission "cadre de vie", le Conseil Municipal à l'unanimité retient les propositions suivantes :

- pour l'achat d'illuminations : http Illuminations à Guichen, pour 465.40 € ht soit 558.48 € ttc
- pour l'installation de 2 prises électriques : Lebeau du Theil pour 115.60 € ht soit 138.72 € ttc
- pour l'acquisition de 6 pots 55/67 rouge, Agri-Janzé pour 157.52 € ht soit 189.02 € ttc.

10) Voirie : programme débroussaillage 2015. Choix d'une entreprise.

M. Lecomte ayant quitté la salle et n'ayant pas pris part au vote ; sur proposition de la commission voirie, le Conseil Municipal après vote : 12 voix "pour", 3 voix "contre" et 1 abstention retient l'entreprise Misériaux de Thourie pour un montant de 6 300 € ht soit 7 560 € tt.

11) Voirie : acquisition d'un panneau "sécurité enfants" aux abords de l'école publique.

Suite à la demande des enfants de l'Ecole Publique et sur proposition de la commission voirie, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'acquisition d'un panneau près de Self Signal pour un montant de 164.40 € ht soit 197.28 € ttc.

12) Renouvellement des contrats d'assurance, mission d'assistance à la collectivité : choix d'un prestataire.

Le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition d'ARIMA Consultants pour un montant de 1 100 € ht soit 1 320 € ttc.

13) CCPRF : - rapport de mutualisation des services : avis du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal après vote, 15 "pour" et 2 "abstentions" approuve le rapport de mutualisation présenté.

- convention constitutive groupements de commande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour faire partie des groupements de commande suivants :

Famille d'achats	Coordonnateur	Date prévisionnelle d'entrée en vigueur des marchés
Contrôles périodiques des installations électriques	CCPRF	1er janvier 2016
Contrôles périodiques des équipements sportifs	CCPRF	1er janvier 2016
Contrôles périodiques des équipements de sécurité incendie	CCPRF	1er janvier 2016
Balayage des rues	CCPRF	1er janvier 2016
Achat de combustible	Commune Janzé	1er janvier 2016

14) CCPRF : charte partenariat pour l'accueil des manifestations de la saison culturelle intercommunale 2015-2016.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la charte pour l'organisation des ateliers d'écriture et de lecture et de restitution tout public animés par la Caravane Cie, au centre socio-culturel les samedis et dimanches 16, 17, 23 et 24 janvier 2016.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Service Technique : remplacement du compresseur.

Le Conseil Municipal à l'unanimité retient la proposition d'Agri-Janzé pour un montant de 556.75 € ht soit 668.10 € ttc. Cette dépense sera réglée en section d'investissement, à l'opération 90.

Demande de garantie d'emprunt de l'OGEC de l'Ecole Sainte-Marie..

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour la modification de la durée du prêt garanti selon la délibération du 18 mai 2015, qui sera de 15 ans au lieu de 12 ans.